

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2025

Date de convocation : **10 avril 2025** En exercice : **15** Présents : **9** Votants : **9+3**

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. CHICOINE Daniel, Maire de Le Crouais.

Présents :

Mesdames JAGU Odile, LEBRETON Jocelyne, ODIE Sylvie

Messieurs CHICOINE Daniel, CHOUAN Rémy, GIRARD Gwenaël, GORRE Gérard, TOUANEL Henri, TRUTIN Gilbert

Absents excusés : Mesdames CHERO Marie-Paule, JOUANNE Annie, SANTIER PERCHEREL Manolita, SERVANT Sylvette, Messieurs FORESTIER Jonathan, GLOTIN Patrick

Procuration : Madame CHERO à Madame JAGU, Madame SERVANT à M. TOUANEL, Madame SANTIER à M. CHICOINE

Elu(e) secrétaire de séance : Madame JAGU Odile

2025-16 : FINANCES – BUDGET LOTISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N°1

Compte-tenu d'une dépense engagée mais non prise en compte au moment du vote du budget, il est nécessaire de prendre une décision modificative comme suit :

	Dépenses		Recettes	
	Fonctionnement			
	Chapitre 011 - Compte 605	600,00 €	Chapitre 70 - Compte 7015	600,00 €
	TOTAL	600,00 €	TOTAL	600,00 €

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Vote : unanimité

Pour : 9+3, contre : 0, abstention : 0

Pour Extrait Conforme

Le Maire
D. CHICOINE

Le secrétaire de séance
O. JAGU

